



EPREUVE : MONTEE HISTORIQUE DES TROS-MARETS

DATE : 13 SEPTEMBRE 2026

ORGANISATEUR : ASBL MHTM

N° D'ENTREPRISE : 0 508 494 586

ADRESSE SECRETARIAT – DIRECTION DU MEETING :

Hostellerie de La Chapelle, route d'Eupen 30 à 4960 MALMEDY-BEVERCE

REMARQUE :

R.T.G. = Règlement Technique Général

R.S.G. = Règlement Sportif Général.

REGLEMENT PARTICULIER

IMPORTANT : En MH, des vêtements recouvrant totalement les bras et les jambes seront obligatoires pour les pilotes (pas pour les passagers).

Ces vêtements seront aussi ininflammables que possible (tissus en matières synthétiques prohibés).

Tout comportement dangereux ou non réglementaire sur le parcours, tel que les figures (DONUTS) est strictement interdit. L'infraction au règlement sera sanctionnée par la mise-hors-course (interdiction immédiate de prendre part aux montées suivantes).

A l'exclusion des seuls "Montées/Sprints en Or", les manifestations de ce genre ne sont pas des compétitions et le style de conduite à y adopter doit tenir compte de cette particularité. En conséquence, l'organisateur ou les Commissaires Sportifs présents excluront sans appel, tout concurrent dont ils jugeront le comportement dangereux, pour lui ou pour les autres.

Timing Général

14/07/26	08h00	Ouverture des inscriptions (voir Art. 3.3.9 du RSG)
10/09/26	12h00	Clôture des inscriptions
11/09/26	20h00	Affichage de la liste des voitures et pilotes engagés. Parution via les réseaux sociaux (Facebook, Site internet)
12/09/26	14h00	Ouverture du Secrétariat et des Vérifications Administratives
	18h00	Fermeture du secrétariat et des Vérifications Administratives
13/09/26	6h30	Réouverture du Secrétariat et des Vérifications Administratives
	6h45	Ouverture des contrôles de conformité
	09h00	Circuit en activité
	10h00	Fermeture du secrétariat et des Vérifications Administratives (Pilotes).
	10h00	Fermeture des contrôles de conformité

- 1.1. Largeur moyenne de la route : 7 mètres – Longueur de la côte : 4,400 mètres.
- 1.2. Départ : Hostellerie de La Chapelle 30 à 4960 BEVERCE (à l'entrée du parking).
- 1.3. Arrivée : N68 entre le village de Bevercé et le village de Mont sur la N68 (croisement entre la route de l'Ancienne Douane et la rue du Haut Village).
- 1.4. Homologation : Mercredi 27 mai 2026 par Lejeune Guy – Licence ASAF n° : Lx 728

Article 2 : Véhicules

2.1. Admission

Seul, un modèle de véhicule entré en production ou homologué avant le 31 décembre 2000, à minuit, est admissible. Cette admission est étendue à des véhicules de type identique (**même « body »**) fabriqués **après** cette date, pour autant que la date du début de leur production dans cette configuration ou de leur homologation par la FIA, soit **antérieure** au 31 décembre 2000, à minuit.
Dans ce cas, la cylindrée des véhicules n'est pas limitée.

Article 3 : Engagement – Frais – Listes

3.1. Procédure

Engagement en ligne sur www.asaf.be	
Payement sur le compte : BE39 0016 8761 7619	
Intitulé : MHTM	
Communication : NOM DU PILOTE	
Engagement Montée Historique	135 €
TP-L (Concurrent MH et passagers	25€
Inscription passager	10 €

3.2 Le nombre de voitures admises est strictement limité à 100.

ATTENTION : Les organisateurs se réservent toujours le droit de refuser l'inscription de n'importe quelle voiture sans avoir à se justifier, notamment pour des questions de sécurité, de dangerosité du parcours, de qualité ou de diversité du plateau ou pour n'importe quel autre motif.

Article 4 : Vérifications administratives

Date	12/09/2026	13/09/2026
Heure	De 14h00 à 18h00	De 6h30 à 10h00
Endroit	Hostellerie de la Chapelle Route d'Eupen 30 à 4960 Malmedy	Hostellerie de la Chapelle Route d'Eupen 30 à 4960 Malmedy

**Les conducteurs et passagers devront être âgés de 18 ans, au minimum.
Aucune dérogation ne sera possible, à cet égard, même en cas de filiation entre le conducteur et le candidat passager.**

Article 5. Vérification de la conformité des véhicules en MHistorique

(Voir art. 1.3.3, du RP des Montées Historiques)

Date	13/09/2026
Heure	De 6h45 à 10h00
Endroit	Chemin des Sotis pour toutes les voitures, hors monoplaces. Monoplaces vérifiées sur leurs emplacements

Frais supplémentaire : 20 € pour la carte de contrôle technique ASAF à payer sur place au contrôleur technique ASAF.

Article 6 : Nombre d'engagement "Voiture"/"Pilote" – Nombre de Montées

6.1. Une même voiture/véhicule ne pourra être inscrite qu'une seule fois, **sauf** sur dérogation accordée par l'organisateur, dans certains cas particuliers

Si cette dérogation est obtenue :

- Une même voiture/véhicule pourra être inscrite par deux pilotes différents
- Un même pilote pourra inscrire deux voitures/véhicules distincts

6.2. Le nombre des Montées est limité à 7

Article 12 : Permanences

- Jusqu'au 10/09/2026 : secrétaire du club : Yungblut Frédéric ; f.yungblut@tros-marets.com
- A partir du 12/09/2026 : f.yungblut@tros-marets.com
- Après l'épreuve : secrétaire du club : Yungblut Frédéric ; f.yungblut@tros-marets.com
- Site Internet : <https://tros-marets.com>

Article 13 : Approbations

Le présent règlement a été approuvé par :

Nom : JADOT Jérôme, Pour la CSAP Liège Lic. N° 418, en date du 27/06/2026

Nom : VERBEKE Frans, Pour le Secrétariat de l'ASAF, Lic. N° 90223, en date du 13/07/2026

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Nom : Lejeune Prénom : Guy, Inspecteur-Sécurité, Lic. N° LX728, en date du 27/05/2026

Votre inscription doit se faire en ligne uniquement.
Tous les documents annexes s'y rapportant seront automatiquement générés par l'application "engagement en ligne" et vous seront transmis par courriel dès que la procédure sera complètement et officiellement finalisée.

Club organisateur : M.H.T.M. Epreuve : Montée Historiques des Trôs-Marets Date : 13/09/2026	N° Passager
<b style="color: red;">Bulletin d'inscription "PASSAGER" <b style="color: red;">Et, le cas échéant, formulaire de demande de TP-L à présenter, complété, au secrétariat le jour de l'événement.	

PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	H ☐	F ☐	X ☐
..... / « »					
Né(e) le : / /	Adresse :		N° :		
Code postal :	Localité :				
Si nous devons vous contacter :		N° Tél/ GSM :	E-mail :		
ASAF		VAS		N° Licence	Type
☒ BT	☐ HT	☐ LG	☐ LX	☐ NA	☐ AN
☐ LI	☐ OV	☐ VB	☐ WV		

Age minimum : 18 ans Voir RSG, Article 2 ;

☐ **Demande de TP-L (25€)** (valable pour un meeting) Certificat médical (Médecin de famille) : **NON** - Expérience requise : **NON**

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique dudit sport, en tant que passager.

	Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	N° du T.P. pour l'épreuve : 	Réservé au secrétariat de l'ASAF <b style="color: red;">N° 2026
--	---	---	---

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :

l'ASAF et les CSAP ;
le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
le ou les organisateurs de la manifestation ;
d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)
- qu'après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, je m'engage à en observer toutes les prescriptions et certifie que les présentes données sont exactes. Je m'engage, en outre, à me soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui me seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Attention, il faut cocher les 4 cases pour que ce formulaire soit valide !

	ATTESTATION SUR L'HONNEUR	 FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
--	---	--

☐	En tant que passager/passagère à l'épreuve reprise ci-dessus, je m'engage sur l'honneur à renoncer à toute action de recours envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que j'ai accepté lors de la signature de ma demande de licence (numéro repris ci-dessus) et ce, quel que soit mon préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles je l'ai encouru. Cet engagement s'applique, quelle que soit la voiture dans laquelle je prends place au cours de la manifestation.
--------------------------	---

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

☐	En cas de demande de TP, je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon inscription et mon éventuelle affiliation, nulle et non avenue.

Signature du demandeur, précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à le/...../.....

En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif	Pour autant que le documents soit signé.
-------------------------	--------	-----------------	---------------------------	--

Formulaire de demande de TP "L" – PILOTE (valable pour un meeting)

Pour les demandeurs MAJEURS
Uniquement valable en MH/Sp.H et HRS

 Rue de l'île Dossai, 12 – 5300 Sclayn Tel. : 085/27.14.60 E-mail : secretariat@asaf.be Site Internet : www.asaf.be	Selon le choix de l'organisateur*, la présente demande : - Est à rentrer en même temps que l'inscription en ligne de l'épreuve pour laquelle le TP est sollicité et le montant du droit est à ajouter à celui de l'engagement ; - Est à remettre au secrétariat le jour de l'épreuve, où le droit du TP sera perçu par l'organisateur ou par un CS de l'ASAF. *Voir RP de la manifestation pour connaître la procédure choisie	Réservé au secrétariat de l'ASAF N° 2026 <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table> N° du T.P. pour l'épreuve : <table border="1"> <tr> <td></td><td></td><td></td> </tr> </table>									

Les candidats DOIVENT compléter le formulaire dans son intégralité en MAJUSCULES

Nom de l'épreuve : Montée Historique de Trôs-Marets	Date : 13/09/2026
---	-------------------

Certificat médical (Médecin de famille) : NON Attestation non-contre-indication à la pratique du sport automobile, suffisante (Voir ci-dessous)		☐ TP- L (25 €)	
Expérience requise :: NON			
Province :		Je possédais une licence l'année précédente ou avant :	OUI / NON
Nom :			
Prénom :			Sexe : H F X
Rue :		N° :	Bte :
Pays :	C.P. :	Localité :	
Né(e) le :	- -	Nationalité :	Permis de conduire : OUI / NON Depuis + de 3 ans : OUI / NON
Téléphone fixe :	/	GSM :	/
E-mail :			

Age minimum : 18 ans (Voir également RSG, Article 2)

Abandon de recours participants - Attestation d'aptitude - RGPD - Déclaration à signer par le demandeur

Je soussigné(e) déclare participer de ma propre initiative aux épreuves inscrites au calendrier ASAF et à ne participer qu'aux épreuves dont l'accès m'est ouvert en conformité avec les règlements de l'ASAF et déclare renoncer pour moi-même, mes ayants droits, mes héritiers, mes proches (parents, conjoint, enfants) et nos assureurs, à tout recours contre :
 l'ASAF et les CSAP ;
 le(s) propriétaire(s) et/ou exploitant(s) du circuit, si l'épreuve a lieu sur circuit ;
 le ou les organisateurs de la manifestation ;
 d'autres participants et, si l'épreuve a lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
 les concurrents et les propriétaires ou détenteurs des véhicules participants ;
 les préposés, aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1,2,3,4 et 5 ci avant ;
 les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1 à 6 ci avant ;
 pour tout dommage que je causerais ou subirais au cours d'une des épreuves (y compris entraînements) reprises au calendrier qu'il soit ou non la conséquence directe ou indirecte d'une négligence ou faute des personnes et des organismes repris sub 1 à 7 ci-avant. En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droit, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Par ma signature, je certifie sur l'honneur :

- être en possession de mon permis de conduire si l'activité pratiquée l'exige et m'engage à notifier à l'ASAF toute modification ou suspension de celui-ci ;
- que je m'engage à ne pas faire usage de drogues dites illégales ; je suis d'accord de me soumettre, lors de compétitions, aux contrôles effectués par la Fédération ou l'autorité de contrôle antidopage compétente, ainsi qu'aux contrôles du taux d'alcoolémie
- que j'ai pris connaissance des règlements qui régissent les épreuves automobiles organisées sous l'égide de l'ASAF et que je m'engage à les respecter sans réserve ainsi que tous les règlements dérivés, dont ceux, particuliers, des épreuves.
- **que je m'engage à déclarer à la compagnie d'assurance AXA, via le courtier Roland LADURON & MORSA, toute infirmité ou maladie grave me survenant en cours d'assurance. Ceci, dans un délai de trente jours :** la cécité, la surdité, la paralysie, l'épilepsie, les attaques d'apoplexie, le delirium tremens, les troubles mentaux, le diabète et toutes les maladies ou infirmités aggravant dans une mesure similaire les risques d'accidents ou leurs conséquences)

Règlement Général pour la Protection des Données, en abrégé R.G.P.D.

Attention, il faut cocher les 3 cases pour que ce formulaire soit valide !

☐	Je sollicite, en même temps que ma licence, la qualité de membre adhérent de l'asbl ASAF, dont je m'engage à respecter les statuts et le règlement d'ordre intérieur.
☐	J'autorise l'ASAF, les CSAP et le club à traiter les données reprises ci-dessus, en conformité avec la déclaration relative à la vie privée et aux données personnelles de l'ASAF et du club, dont j'ai pris connaissance et auxquelles j'adhère. La déclaration susdite est disponible sur demande et consultable sur le site de l'ASAF : www.asaf.be
☐	Je reconnais que l'absence de communication des données sollicitées ci-dessus rendra mon affiliation nulle et non avenue.

Attestation de non-contre-indication à la pratique du sport automobile, à compléter

J'atteste sur l'honneur être **apte à la pratique du sport automobile** et ne présenter aucune contre-indication à la pratique du(des)dit(s) sport(s), en tant que pilote.

Signature du demandeur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Fait à le/...../.....

Réservé au Com. Sportif	Date :	N° de Licence :	Signature du Com. Sportif Pour autant que l'attestation d'aptitude, ci-dessus, soit signée.
-------------------------	--------	-----------------	--